



Feuille de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 205 - JUIN 2006

Président : François JACQUIER - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87

Rédaction : François JACQUIER - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
jacquier.francois@wanadoo.fr

Bruno MISCHLER - 8, Les Bames 39170 Ravilloles - ☎ 03.84.42.28.37 e-mail : bruno.mischler@spelehautjura.com
Site du CDS-39 : <http://cds39.ffspeleo.fr/>

**Le CDS se réunira
en Assemblée Générale
Extraordinaire
le Vendredi 15 septembre
à 18 heures
au CREPS de Chalain**
Le projet de Congrès National dans le
Jura sera le principal sujet abordé

êtes prêt à devenir membre du comité d'organisation, il y a du travail pour tout le monde, de tout niveau.

Lors du congrès (week-end de la Pentecôte 2007), il faudra être au minimum 60 personnes pour que ça tourne bien. Le congrès se déroulant sur 3 jours, il est souhaitable d'être plus nombreux, tout le monde n'étant pas disponible durant cette période. Les bénévoles présents lors du congrès peuvent bien sûr aussi provenir de votre entourage, alors, n'hésitez pas à en

parler autour de vous.

Je lance aussi un appel aux personnes connaissant des "combines" pour avoir du matériel, des services pas chers (buvette, tee-shirt, scène, groupe musical, imprimeur, traiteur, vigneron...).

Nous avons deux mois pour trouver cette équipe, la décision ultime d'organiser ou non le congrès dans le Jura aura lieu au CREPS à Chalain, lors de l'Assemblée Extraordinaire du CDS, le vendredi 15 septembre prochain.

N'hésitez pas à nous contacter le plus rapidement possible.

Pasca/LEGLISE

Les Mondenons

39600 LA CHATELAINE

03 84 66 28 15 *** 06 33 90 01 61 ***

leglise.pascal@wanadoo.fr

Luc CHEVALIER

03 84 44 90 51 *** 06 83 06 72 11 ***

lc25@wanadoo.fr

PS : Nous pouvons nous déplacer cet été dans les villes du Jura pour vous énoncer notre projet, et pouvoir en discuter de vive voix.

Pascal Leglise

Quoi de neuf sur les CDESI ?

En 2003 et 2004, le CDS avait orchestré une intense campagne de presse relative aux restrictions d'accès aux cavités (à la suite notamment de l'affaire "Balme d'Epy). Cette initiative avait semblé fructueuse, puisque le 8 juin 2004, le CDOS provoquait une réunion des présidents de CD de sports de pleine nature, en vue de la constitution d'une "CDESI" =

C
D
S

I
N
F
O

39

Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires sportifs (cf : CDS-Info n°193, juin 2004).

De quoi s'agit-il ?

A l'origine, de l'article 52 de la loi sur le sport de juillet 2000, qui stipule : "Il est institué une commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, placée sous l'autorité du président du Conseil Général.

Cette commission comprend des représentants de fédérations agréées qui exercent des activités sportives de nature, des représentants des groupements professionnels concernés, des élus locaux et des représentants de l'Etat.

Cette commission :

- propose un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, et concourt à son élaboration ;
- propose les conventions et l'établissement des servitudes mentionnées au même article ;
- donne son avis sur l'impact, au niveau départemental, des projets de loi, de décret ou d'arrêté préfectoral pouvant avoir une incidence sur les activités physiques et sportives de nature ;
- est consultée sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection de l'environnement pouvant avoir une incidence sur les sports de nature. "

Beaucoup d'espoir dans cette disposition qui se décline plus tard dans l'article L. 130-5 du code de l'urbanisme, qui incite les collectivités territoriales à passer des conventions avec les propriétaires des espaces ruraux et forestiers pour faciliter l'accueil du public dans ces espaces, et prendre en charge à ce titre tout ou partie du financement des dépenses d'aménagement et d'entretien, voire même des coûts d'assurance. Ces conventions peuvent être passées par les collectivités dans le cadre de l'élaboration des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI).

Et fin 2005, le Conseil Général du Jura décide de la création d'une CDESI. Enfin le département se préoccupe de ces "conflits d'usage" entre les pratiquants d'activités de pleine nature, et les propriétaires et communes... Alleluia !

Ce jeudi 22 juin, le CDS est invité par le CDOS à participer à une réunion à Lons. Il se doit d'y être bien représenté !

Eric David, François Jacquier, et Rémy Limagne font le déplacement...

Il sera même très bien représenté ! Puisqu'en plus des représentants du CDS, on trouvera le Secrétaire Général du CDOS, un représentant du CD de randonnée pédestre, d'escalade, et de trial. Liste exhaustive !

Le point sur la situation :

* la commission créée par le CG se compose de 25 membres, dont 2 (deux !) représentants des fédérations sportives...

* le CG ne souhaite pas mettre en place un recensement global des sites, mais travailler sur

une "zone test", à partir de projets de développement.

* La zone test en question est la forêt de Chaux ; le projet, un aménagement de rivière par un club et l'acquisition de canoës (on parle de 50000 euros ?)

C'est vrai qu'il faisait bien lourd à Lons ce jeudi soir, et on avait bien besoin d'une bonne douche froide ! Quid des conflits d'usage et de l'accès aux sites de pratique ? Plus tard peut-être ! Priorité au développement touristique...

Mais la CDESI existe. Maintenant il faut l'utiliser. Et le CDS ne tardera pas à lui soumettre un cas d'école en matière de restriction d'accès aux sites de pratique, du côté de la Petite Montagne...

Il y a longtemps qu'on n'a pas parlé spéléo dans la presse !

Rémy Limagne

Réunion du Comité Directeur

Vendredi 30 juin 2006 - CREPS de Chalain

Étaient présents : Luc Chevalier, Sylvain Collin, Éric David, François Jacquier, Pascal Léglise, Rémy Limagne, Denis Millet, Bruno Mischler et Patrick Robert.

- Liste de diffusion du CDS

Projet de création d'une page d'information sur le site du CDS à propos de la liste de diffusion.

- **CDESI** (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires)

- Financée par le Conseil Général, à l'origine cette commission se doit de s'occuper des problèmes d'accès à certains sites par ses utilisateurs (clubs sportifs). La CDESI a quelque peu dévié de sa vocation en aménageant des sites touristiques et sportifs.

- Le CDS envisage de soumettre le dossier "Balme d'Épy" à la commission. Dossier qui entre pleinement dans ses compétences.

- L'idée, émise par Rémy, est que si le dossier n'aboutit pas, le CDS demanderait les fonds nécessaires pour l'acquisition des terrains des cavités présentant des difficultés d'accès.

- À l'unanimité le Comité Directeur vote la décision de soumettre le dossier au Président du Conseil Général. Rémy se charge du courrier (qu'il soumettra en relecture au CD) et après acceptation de l'envoi.

- Reconnaissance de nos compétences par les différentes autorités

Il est évoqué le fait de prendre contact avec le groupement de gendarmerie du Jura pour lui faire part de nos compétences en matière de gestion des problèmes liés au milieu souterrain et de diffuser le message auprès des ses brigades. Ceci dans le but d'être contactés en cas d'appel autre qu'un déclenchement de plan de secours, ce qui est déjà le cas avec le SDIS.

- Borne aux Cassots

Sylvain nous fait une synthèse des demandes d'accès à la cavité et nous pouvons constater que le système de la boîte aux lettres est, dans l'ensemble, bien accepté. Il est toutefois regrettable que la procédure mise en place ne soit pas

respectée dans le cadre des guidages professionnels. Hormis quelques légères contraintes qui entretiennent le libre accès, ce système permet aussi de comptabiliser de façon fiable la fréquentation de la cavité et de fournir ainsi des arguments auprès des pouvoirs publics.

Rémy demande à ce qu'une deuxième personne soit désignée pour suppléer Sylvain afin de pouvoir délivrer dans de meilleurs délais les autorisations d'accès (délai qui, à l'heure actuelle, est de l'ordre de 2 à 3 jours).

- Affaire "Courbouzon"

François nous fait part de la plainte déposée par le Maire de Courbouzon suite à une fouille sauvage dans une grotte située sur le territoire de sa commune. Au vu de la situation assez tendue François préconise de prendre position officiellement auprès du SRA (Service Régional d'Archéologie) en ne cautionnant pas ce type d'acte. François, en collaboration avec Sylvain, se charge de rédiger un courrier qui, après relecture par le bureau, sera envoyé d'ici fin juillet au SRA.

- Stage international secours

Le stage international secours aura lieu du 28 octobre au 05 novembre 2006 au CREPS de Chalain. Le 28 au soir aura lieu un apéritif d'ouverture auquel participera le CDS Jura afin de présenter le département aux stagiaires. À cette occasion seront remises les lettres de félicitations à certains sauveteurs suite au secours des Cassots.

À la suite d'un cafouillage des services de la préfecture pour la remise de ces courriers, Éric se charge de leur faire un courrier afin de dénoncer l'attitude inqualifiable vis à vis de la dignité des sauveteurs.

- Le CDS Jura va proposer au SSF National le nom de "Jean-Claude Frachon" pour cette promotion afin de lui rendre hommage à la date anniversaire de sa disparition. Le CDS-39 prend à sa charge les frais de l'apéritif inaugural à concurrence de 100 euros

- Le barnum du stage aura lieu à la Baume de la Favière le 01 novembre 2006.

- Site Jura Spéléo

Rémy a trouvé sur l'ordinateur du Frach un impressionnant dossier concernant les grottes d'Osselle. Dossier prêt à être chargé sur son site au moment de son décès.

A l'unanimité, le Comité Directeur propose que ce dossier soit mis en ligne sur le site "Jura Spéléo". Il est vrai que cette décision fait entorse à la volonté initiale de conserver le site figé après la disparition du Frach', mais les pages ajoutées relèvent de son travail personnel et contribuent d'autant plus à sa mémoire. Ce travail post-mortem ne sera toutefois mis en ligne qu'après la parution du prochain numéro de "Spelunca" qui sera en grande partie consacré à Jean-Claude

- Subvention du Conseil Général

Nous ne pouvons que constater une diminution d'au moins 30% de la subvention du Conseil Général. Ceci nous obligeant à réviser le budget du CDS pour conserver un équilibre. Si la situation perdure il nous faudra, dans les trois ans à venir, trouver une nouvelle source de financement.

- Journées Nationales de la Spéléologie

Cette année les JNS (et pour la première fois du canyon) auront lieu le dimanche 1er octobre à la grotte de la Doye aux Nans. L'ASPP se charge de l'organisation de la journée. Une prise de contact a eu lieu avec le Maire des Nans. Rémy se propose pour suivre l'organisation et de contacter la presse. Le GRSP se propose de donner un coup de main à l'ASPP si nécessaire.

- Coloration Gizia

Les résultats ne sont pas encore définitivement connus à ce jour. Le Comité valide le règlement non budgétisé de 78 euros pour la surveillance.

- Renouveau de la convention secours

Les négociations de la nouvelle convention tripartite (SSJ, SDIS, SIDPC) devraient bientôt déboucher sur un accord.

Le Conseil d'Administration du SDIS ne peut augmenter le poste SSJ cette année mais il nous laisse entrevoir la possibilité d'étaler l'augmentation sur quatre ans. Ne reste plus qu'à l'inscrire sur la convention.

-Projet de Congrès National

Un projet d'organisation du 42ème Congrès National de la FFS a été proposé au comité directeur. Pascal Léglise nous a présenté le dossier qu'il a constitué. Dossier qui mérite d'être étoffé sur quelques points.

- nombre et disponibilité des bénévoles.

- Précisions sur le montage budgétaire.

- Problèmes d'hébergements.

- Responsabilité financières en cas de ratage...

Une consultation des membres du CDS sera effectuée durant l'été et une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée pour le 15 septembre 2006 afin de définir si le 42ème congrès national aura lieu dans le Jura.

Bruno Mischler

ACTIVITES DES CLUBS

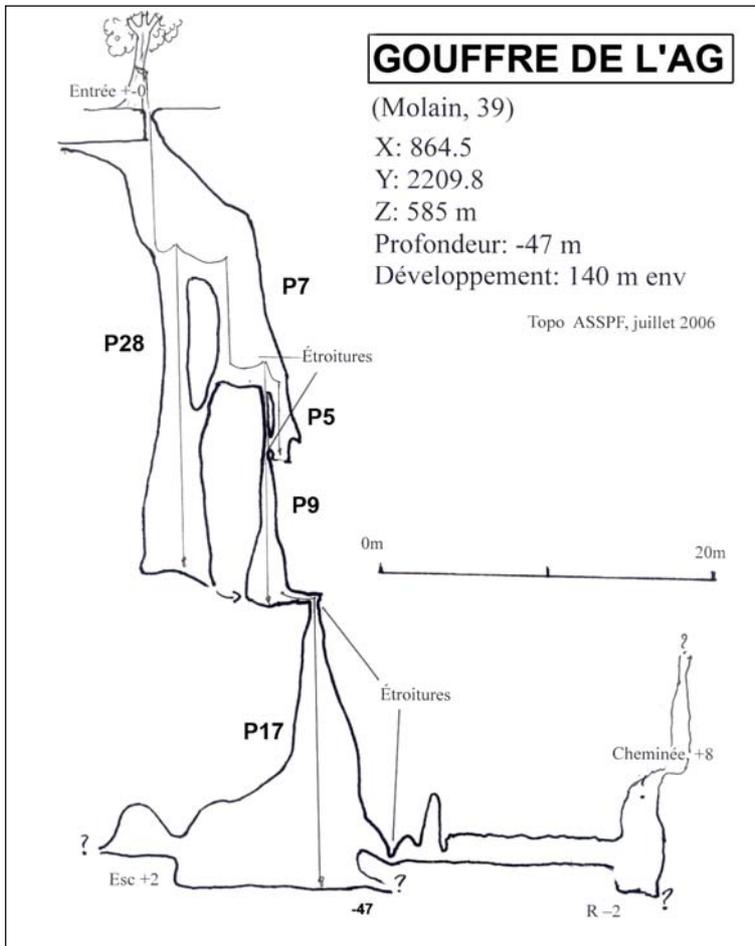
A.S.S.P. Port Lesney

Record battu ! (mais non homologué).

Le gouffre de l'AG piétinant vers les -50, nous nous sommes rabattus sur un gouffre laissé de côté faute de bras dans le secteur de La Chatelaine... Bien craignos est assez étroit, creusé dans du tectonique, il n'en était pas moins prometteur, le fond du puits exploré n'étant pas bouché, mais continuant dans des conditions catastrophiques (tonnes de rochers suspendus ne demandant qu'à s'écrouler sur un spéléo téméraire). La découverte d'un puits parallèle a changé le donne : après une désob somme toute facile au regard du travail précédemment mené, voici donc un enchaînement de deux verticales entre 25 et trente mètres (chacune), ce qui après un calcul rapide et imprécis donnerait une profondeur totale pour le gouffre de... presque 100m ! Si si, vous avez bien lu, ce qui serait un nouveau record pour notre secteur

premier plateau (détenu à ma connaissance par le Champ Guillobot). Bon, il faut raison garder et s'emballer ne point, la topo va suivre au prochain CDS info, le temps que je reçoive le tandem Suunto que nous avons commandé. Mais à priori le résultat fait peu de doute quant à la profondeur.

Par contre, la topographie du gouffre de l'A.G (voir CDS-Info 204) a donné une profondeur de -47m et nous sommes en mesure de présenter la coupe de ce nouveau bébé..



Au passage, le matériel coûte cher et nous n'avons aucune subvention, donc pour avoir quelques sous nous proposons des porte-clefs micro lampe de poche (comme ceux sur le catalogue Expé avec une led) aux couleurs du club au prix de 3€ pièce : je ferai circuler une photo sur le net et si vous voulez faire une commande de groupe pour votre club, contactez moi : c'est très utile, super pratique et en plus vous faites une bonne action !

Antony Pernet

Spéléo-Club San-Claudien

"Opération Razée"

Dans le cadre de sa nouvelle "Ecole de Spéléologie", le S.C.S.C. a mené une suite d'opérations ciblées sur le gouffre de la Razée dernièrement découverte sur la commune de Meussia (voir CDS-Info N°203 de février).

Dans un premier temps, l'entrée très étroite a été calibrée afin de sécuriser l'accès à tous et permettre l'évacuation de seaux.

Par la suite le gouffre a été débarrassé de son charnier et de diverses pollutions.

Pour finir, une coloration à la fluorescéine a été effectuée avec l'apport de deux citernes agricoles de 6000 litres. Le colorant a mis plus de trois jours avant de ressortir à la source de Garde Chemin située le long de la retenue de Vouglans à 1100 m du gouffre.

Cet ensemble d'actions avait pour but de sensibiliser les plus jeunes aux problèmes de circulations souterraines et de protection du milieu. Le projet a été soutenu par la Commission Environnement de la Fédération et a été bien suivi par la presse locale. Il était initialement prévu de poursuivre cette action par un chantier de désobstruction au fond du gouffre, mais la lenteur de la coloration éloigne les espoirs de découverte d'un éventuel collecteur et l'enthousiasme s'en trouve d'autant réfréné...

François Jacquier

Camp au Sanglier

Les 17 et 18 juin le S.C.S.C. organisait son traditionnel camp désobstruction au gouffre du Sanglier, s'ouvrant sur la commune de Septmoncel. Rappelons que cette cavité découverte le 15 Octobre 2003 est située à l'aplomb du terminus des Cheminées du Vent de la grotte des Foules, et que par conséquent, la motivation du noyau dur est aussi grande que l'enjeu (traversée de -517 mètres). Il s'agissait de la 16^{ème} séance de travail, non compris les multiples actions préparatoires. Encore une fois, l'ambiance était aussi laborieuse que conviviale, avec en point d'orgue le barbecue bien arrosé du samedi soir, qui précédait un bivouac

sous les étoiles. Le lendemain, reprise des hostilités avec une équipe plus réduite, mais avec cette fois l'immense satisfaction de découvrir un vide assez conséquent. Certes, ce n'est pas encore l'euphorie, mais cette découverte vient à point nommé pour relancer la motivation des troupes. Il s'agit d'un espace dégagé entre voûte et blocs, s'ouvrant au point bas à la cote - 12 mètres, dans lequel notre collègue Mouloud Koob (GSD) a pu s'insinuer sur une bonne dizaine de mètres pour une profondeur totale estimée à -16 mètres. Succès donc pour ce week-end réussi même si on devait déplorer une quasi totale désaffection des multiples clubs invités pour cette occasion. Sur les 13 spéléos présents, seulement 2 membres étaient d'un club Jurassien (ASSPF) et n'on fait que passer. Visite rapide également de deux spéléos d'Oyonnax et d'un autre du Doubs. La palme revient à Mouloud, habitué des lieux, le seul qui n'a pas ménagé sa peine sur les deux jours. Au total, environ 8 tonnes ont été extraites du gouffre et la suite sera encore gourmande en main d'œuvre, avis aux amateurs !

Dominique Guyétand

Grotte des Foules

A la grotte des Foules, une équipe du SCSC a procédé le 11 Juin à l'amélioration du lot de survie situé non loin du pied des Cheminées du Vent et destiné à venir en aide à une équipe bloquée par une crue. Ce lot est désormais constitué de 3 bidons étanches de 50 litres, et contient de la nourriture et du carburant, mais aussi des vêtements et de quoi monter un bivouac pour deux personnes (tente, matelas, doudoune, etc.). Un combiné téléphonique est également présent, destiné à être connecté à l'extrémité du fil téléphone situé au carrefour Escargot / Couloir H.

Important : Il est demandé aux éventuels simples visiteurs de ne pas ouvrir ces bidons, afin de les préserver au maximum de l'humidité.

Ce même jour, modification et amélioration de la corde plongeur située au point critique d'enneigement, c'est à dire vers le torrent, au point bas du réseau.

Dominique Guyétand

Spéléo-Club Lédonien

Jacques... 3 ans déjà !

Comme chaque année depuis 3 ans, nous allons rendre hommage à la mémoire de Jacques Guyomard en déposant quelques fleurs devant l'entrée de la grotte à Nonos, à Grange Rouge.

Le 13 Mai 2003, Jacques était emporté subitement par un accident cardiaque alors qu'il s'activait tant et plus avec les anciens et nouveaux membres du SCL et nous transmettait avec passion une partie de ses connaissances.

Jacques était exemplaire par la complémentarité entre un savoir scientifique acquis sur le tard et un niveau technique d'initiateur spéléo. Son sens de la convivialité et ses convictions nous manquent énormément.

Jean-Pascal Grenier

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Un stage pour les Jurassiens !

Du 1er au 6 août, vous pourrez participer au désormais célèbre "stage franco-suisse", organisé comme en 2005 à Jougne, par Philippe Lavis, pour la Ligue de Franche-Comté. Au programme, tout simplement les plus grands gouffres du Jura suisse à portée de descendeur.

Les connectés pourront d'abord explorer le rapport du stage 2005 à l'adresse :

http://limagne.club.fr/aout_05/fs05_somm/fs05_somm.htm

Attention, derniers jours pour s'inscrire !
Rémy Limagne

54 route de Pont de la Chauz
39300 Châtelneuf
Tél = 03.84.51.62.08
limagne@club-internet.fr

Compte rendu "Journée Progression aquatique"

Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous au bord du lac de Vouglans pour cette sortie en progression aquatique proposée par le CDS.

Neuf participants sont présents : Eric David et sa fille Camille, Jean-Luc Lacroix et sa fille Marilou, François Jacquier pour le SCSC ; Emmanuel Baud, Christian Vuillemin, Patrick Robert et Jean-Pascal Grenier pour le SCL.

Avant de s'engager dans le réseau, François Jacquier et Eric David nous donnent quelques conseils relatifs à l'usage d'une combinaison en néoprène ou d'une pontonnière, en fonction des caractéristiques du milieu souterrain aquatique où l'on souhaite s'engager.

Eric David sort une civière pour nous préparer à un exercice secours en milieu aquatique et nous montre à l'air libre la manière avec laquelle il convient de préparer le blessé avant de l'évacuer. Emmanuel se prête au jeu pour la circonstance.

Le déjeuner champêtre au bord du lac est très agréable et la météo nous inciterait plus volontiers à la sieste qu'à l'activité

Pour la grotte des Forges, la combinaison en néoprène est indispensable et c'est revêtus de ces armures que nous nous dirigeons vers l'entrée.

L'eau est omniprésente et très vite nous pouvons apprécier les sensations de flottabilité et de résistance au froid grâce aux combinaisons.

Après quelques passages bas, la grotte serpente et offre des dimensions agréables. Nous arrivons après environ 300 mètres au siphon 1 sur le côté droit. L'eau est claire et l'on peut plonger la tête dans le début du siphon pour admirer ses belles dimensions. Quelques mètres plus loin une immense cheminée et après environ 250 mètres, nous parvenons au siphon 2 infranchissable sans matériel de plongée.

Terminus pour la visite « touristique » car au retour François nous propose d'explorer un petit diverticule plus engagé qui va nous permettre d'apprécier pleinement les avantages d'une combinaison néoprène et de tester les techniques de franchissement de voûtes mouillantes.

Les pieds en avant et la tête bien encapuchonnée et le casque à bout de bras, nous suivons notre Président dans cet infâme boyau humide et argileux et après 3 vraies voûtes mouillantes, une belle surprise nous attend. Nous pouvons nous remettre debout pour admirer une grande cheminée dont l'exploration n'est pas achevée.

De retour vers le siphon 1, nous mettons en place la logistique pour la conduite de la civière jusqu'à la sortie. Camille tient courageusement le rôle du blessé au dessus des flots et, sous la conduite d'Eric, nous essayons de ne pas trop boire la tasse et de sortir notre blessée sans accentuer ses souffrances. Mission réussie.

Ce petit exercice est très instructif pour savoir manœuvrer de la manière la plus stable possible une civière dans un contexte méandrique où il faut être vigilant pour l'ensemble des équipiers.

Nous ressortons tellement enchantés par les divers exercices aquatiques que certains prolongent le plaisir par une baignade dans le lac ou par quelques rudiments techniques de plongée avec bouteille d'air.

Un grand merci aux gentils organisateurs.

Jean-Pascal Grenier

LU & VU POUR VOUS

"Le Progrès - Les Dépêches" du vendredi 9 juin
"Spéléologie : Ecole en sous-sol" l'article d'1/3 de page avec 2 photos retrace les actions menées au gouffre de la Razée (Meussia) par le SCSC. L'accent est mis sur le caractère pédagogique de l'opération.

"Le Courrier" du vendredi 9 juin 2006
Article sensiblement identique au précédent.

François Jacquier

COMMISSION SECOURS

Compte rendu de la Sortie SDIS - SSJ.

Le samedi 24 juin 2006 à la Borne aux Cassots
Présents : Pour le SSJ : Camille et Éric David, Jean-Luc Lacroix, Denis Millet, Bruno Mischler.
Pour le SDIS : Laurent Bouchot, Alain Carton, Christophe Gudéfin, René Spies.

Après le secours des Cassots il y avait une demande de la part des pompiers pour faire une sortie sous terre, d'où l'idée de les amener dans la cavité même où, quelques mois plus tôt, nous nous employions de concert à extraire les belges de leur situation précaire.

Nous retrouvons donc nos "clients" à la caserne de Voiteur où ils ne sont que quatre à venir (pour finir). Une fois à pieds d'œuvre nous pénétrons dans la cavité non sans avoir remarqué les premières traces du bivouac d'un groupe d'Isérois. Au cours

de notre parcours dans la galerie d'entrée nous retraçons l'historique du sauvetage. Une fois au Métro les choses sérieuses commencent. L'objectif de la journée et d'emmener notre petit groupe au fond de la galerie de Gypse et d'être ressorti pour 17 heures (les impératifs de chacun font que...).

Tout au long de notre périple nous faisons l'historique de la cavité à nos hôtes non sans oublier la petite histoire qui agrmente bien le moment. Les horloges biologiques se mettent à sonner l'heure du casse-croûte et c'est à la vire, au moment de la halte-équipement, que nous allons nous restaurer pendant que Jean-Luc part équiper l'obstacle.

Une fois la vire équipée et franchie nous atteignons rapidement la galerie de Gypse où nous avons un peu de mal à trouver des fleurs dignes de ce nom. Nous cherchons le départ de l'Attendrisseur que nous n'identifions pas avec certitude.

Sur le chemin du retour nous croisons un groupe de Parisiens qui nous demandent si la corde de la vire reste en place et, comme ce n'est pas le cas, quel est le meilleur itinéraire retour sans trop de risque.

De retour à la rivière nous faisons un petit détour par une galerie latérale qui nous emmène en direction du siphon aval, petite fantaisie qui plaît bien à nos comparses.

Nous regagnons la sortie pile dans les clous. Nous avons même le temps de déguster une bouteille de champagne (tiède) et de disserter sur la sortie. Au cours de la discussion il est évoqué le fait que les pompiers, à leur tour, nous inviteraient à une de leur sortie entraînement (plongée peut-être).

Bruno Mischler

DATES A RETENIR

- Vendredi 15 septembre: A.G extraordinaire au CREPS de Chalain

Date limite d'envoi pour CDS-INFO n°206 : 20 août 2006

**Code Borne aux Cassots
mai juin : 9001, juillet : 2093
Août septembre : 9020**

